

Montréal, le 20 avril 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Hydro-Québec, Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la
protection des infrastructures critiques (normes CIP)
Dossier de la Régie : R-3947-2015**

Cher confrère,

La présente fait suite à votre correspondance du 19 avril dernier, par laquelle vous demandiez de reporter au 22 avril 2016 l'échéance pour le dépôt de la réponse à la demande de la Régie de l'énergie soumise le même jour.

Nous vous informons que la formation au dossier accorde le délai demandé.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml